Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro Forêt, veuillez visiter :
bacproforet.fr/annales-sujets-et-corriges

BAC PRO FORÊT • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Évaluation de capacité : usage raisonné des technologies de l’information en contexte forestier

Session 2026 • Code sujet : **26-BCP-FORE-EP1** • Durée : **1 heure sur la page de garde ; 1 h 30 dans les pieds de page**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Analyse fonctionnelle et réglementaire** (3 questions) — **Page 3**
2. **Étude technologique et calculs sur les données forestières** (3 questions) — **Page 5**
3. **Préparation du traitement numérique et restitution** (3 questions) — **Page 7**
4. **Prévention et sécurité** (3 questions) — **Page 10**
5. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 12**

Sujet officiel (PDF) : https://bacproforet.fr/assets/annales/bac-pro-foret/Technologies de l'information et du multimédia/2026/Bac Pro Forêt - Technologies de l'information et du multimédia - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse fonctionnelle et réglementaire

Dans l'entreprise fictive Bois des Crêtes, l'aide-technicien prépare une carte pour une intervention de récolte forestière. Il doit choisir les informations utiles à l'équipe et respecter les règles de protection des données, d'utilisation cartographique et de sécurité.

Question 1.1. Relevez trois informations géographiques ou opérationnelles indispensables à faire figurer sur la carte de chantier. Pour chacune, indiquez son utilité pour l'équipe forestière.

Information à cartographier	Utilité pour l'équipe
Chemin forestier au nord	Repérer l'accès et organiser l'arrivée des engins.
Secteur d'intervention, 120 m × 100 m	Délimiter la zone de récolte.
Cours d'eau à l'est et bande de protection de 10 m	Éviter les travaux dans la zone à préserver.

Ces trois repères sont indiqués au DT 1. Ils permettent à l'équipe de localiser l'accès, de circonscrire son intervention et de protéger le cours d'eau. Le symbole diagonal est uniquement un repère graphique : il ne représente pas une limite cadastrale.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Faire figurer le chemin d'accès au nord, le secteur de récolte délimité et le cours d'eau à l'est avec sa bande de protection de 10 m.

Question 1.2. À partir du DT 3, indiquez deux précautions à prendre pour protéger les données personnelles des salariés et deux précautions concernant les droits d'utilisation des fonds cartographiques. Justifiez chaque réponse par une règle ou une consigne du dossier.

Le DT 3 demande de limiter la collecte et la diffusion des données personnelles à ce qui est nécessaire, et de respecter les conditions d'utilisation des fonds cartographiques.

- **Données personnelles :** retirer les noms et positions individuelles qui ne sont pas nécessaires à la carte de chantier.
- Ne pas publier de données permettant d'identifier ou de localiser un salarié sans autorisation appropriée.
- **Fonds cartographiques :** conserver la mention de source et respecter les conditions de licence du fournisseur.
- Avant toute diffusion externe, vérifier que la licence autorise cet usage.

Ces précautions reprennent les règles et contrôles explicitement indiqués dans le DT 3.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Retirer les données individuelles non nécessaires, ne pas publier d'informations identifiantes sans autorisation, conserver la source et vérifier la licence avant diffusion externe.

Question 1.3. La carte sera utilisée sur le terrain par une équipe de bûcheronnage et par le conducteur d'engin. Proposez deux choix de présentation qui rendent le document utilisable en situation de travail, en vous appuyant sur les contraintes du DT 3.

La carte doit rester facile à lire et utilisable selon les consignes de sécurité du DT 3.

1. Différencier nettement le chemin, le secteur d'intervention et le cours d'eau avec sa bande de protection de 10 m, en utilisant des symboles et une légende lisibles sur le terrain.
2. Télécharger la carte avant le départ et prévoir une version de secours, afin qu'elle reste consultable sans réseau mobile.

Avant de consulter le téléphone, l'utilisateur doit s'arrêter dans une zone sûre, hors des circulations et de la zone de travail. Le briefing et les consignes du responsable restent prioritaires.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Carte lisible avec repères et légende distincts, téléchargée avant le départ et disponible avec une version de secours; consultation à l'arrêt, en zone sûre.

2. Étude technologique et calculs sur les données forestières

Le candidat exploite le plan coté du secteur d'intervention et les données d'inventaire fournies par l'entreprise. Il calcule une surface, estime le nombre d'arbres et le volume prévisionnel, puis vérifie l'échelle d'une impression du plan.

Question 2.1. Le secteur d'intervention est représenté par un rectangle dont les dimensions réelles sont indiquées sur le DT 1. Calculez sa surface en mètres carrés, puis en hectares. Rappelez que 1 ha = 10 000 m².

Le rectangle du DT 1 mesure 120 m sur 100 m. Sa surface se calcule par longueur × largeur : 120 × 100 = 12 000 m². Pour convertir en hectares, on divise par 10 000, puisque 1 ha = 10 000 m² : 12 000 ÷ 10 000 = 1,20 ha. Cette surface issue des cotes du plan n'est pas la valeur d'inventaire du DT 2 : pour les estimations de récolte, la surface à utiliser reste 0,75 ha.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Surface du rectangle : 12 000 m², soit 1,20 ha. Surface d'inventaire à utiliser pour la récolte : 0,75 ha.

Question 2.2. Estimez le nombre d'arbres récoltés dans le secteur, puis le volume prévisionnel correspondant. Utilisez les données du DT 2 et les relations N = S × d et V = N × v, où S est la surface en hectares, d la densité en arbres par hectare et v le volume moyen par arbre. Présentez les calculs avec leurs unités, arrondissez le nombre d'arbres à l'unité et le volume au dixième de mètre cube.

Calcul	Développement	Résultat
Nombre estimé	0,75 ha × 480 arbres/ha	360 arbres
Volume prévisionnel	360 arbres × 0,42 m³/arbre	151,2 m³

La surface de 0,75 ha correspond au secteur d'intervention dans le DT 2, et non à la parcelle cadastrale entière. Les unités se simplifient dans chaque multiplication : on obtient d'abord un nombre d'arbres, puis un volume en mètres cubes. Ces valeurs sont des estimations prévisionnelles.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Récolte estimée : 360 arbres, soit un volume prévisionnel de 151,2 m³.

Question 2.3. Un opérateur mesure sur une impression du plan une longueur de 6,0 cm entre les deux extrémités de la cote de 120 m. Calculez l'échelle numérique correspondant à cette mesure, indiquez si elle est cohérente avec l'échelle annoncée au DT 1 et justifiez par un calcul.

Pour déterminer l'échelle, exprimons les longueurs dans la même unité : 120 m = 12 000 cm. La longueur mesurée sur l'impression est de 6,0 cm. Le rapport longueur réelle / longueur sur le plan vaut donc 12 000 ÷ 6,0 = 2 000. L'échelle numérique est 1:2 000. Elle est cohérente avec l'échelle annoncée au DT 1, qui donne le même rapport.

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Échelle mesurée : 1:2 000, cohérente avec l’échelle annoncée au DT 1.

3. Préparation du traitement numérique et restitution

Le candidat organise les données forestières utiles au calcul du volume prévisionnel et prépare leur exploitation dans un tableur. Il ordonne les étapes de production et de contrôle d'une carte destinée à l'équipe, jusqu'à la transmission du fichier final.

Question 3.1. Dans le DR 1, complétez la nomenclature des données nécessaires au calcul du volume prévisionnel. Pour chaque donnée, précisez sa valeur, son unité et son origine dans le dossier.

La nomenclature reprend les trois données d'entrée du DT 2 et les deux résultats calculés. La surface de la parcelle entière, 1,20 ha, est exclue : seule la surface du secteur intervient. Les origines des valeurs d'entrée sont indiquées comme « DT 2 » ; celles des résultats renvoient aux relations de calcul du même document.

Donnée	Valeur	Unité	Origine
Surface du secteur	0,75	ha	DT 2, fiche d'inventaire
Densité estimée	480	arbres/ha	DT 2, fiche d'inventaire
Volume moyen par arbre	0,42	m³/arbre	DT 2, fiche d'inventaire
Nombre estimé d'arbres	360	arbres	Calcul : surface × densité
Volume prévisionnel	151,2	m³	Calcul : nombre d'arbres × volume moyen

Ces résultats sont des estimations prévisionnelles, conformément au DT 2. Le nombre est exprimé en arbres et le volume total en mètres cubes.

DR 1 complété : données et origines

Donnée	Valeur	Unité	Origine dans le dossier
Surface du secteur	0,75	ha	DT 2
Densité estimée	480	arbres/ha	DT 2
Volume moyen par arbre	0,42	m³/arbre	DT 2
Nombre estimé d'arbres	360	arbres	Calcul : S × d
Volume prévisionnel	151,2	m³	Calcul : N × v

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

360 arbres estimés ; volume prévisionnel : 151,2 m³.

Question 3.2. Écrivez la formule de tableur permettant de calculer le nombre estimé d'arbres si la surface en hectares est en cellule B2 et la densité en arbres par hectare en cellule C2. Écrivez ensuite la formule de calcul du volume si le nombre estimé d'arbres est en D2 et le volume moyen par arbre en E2.

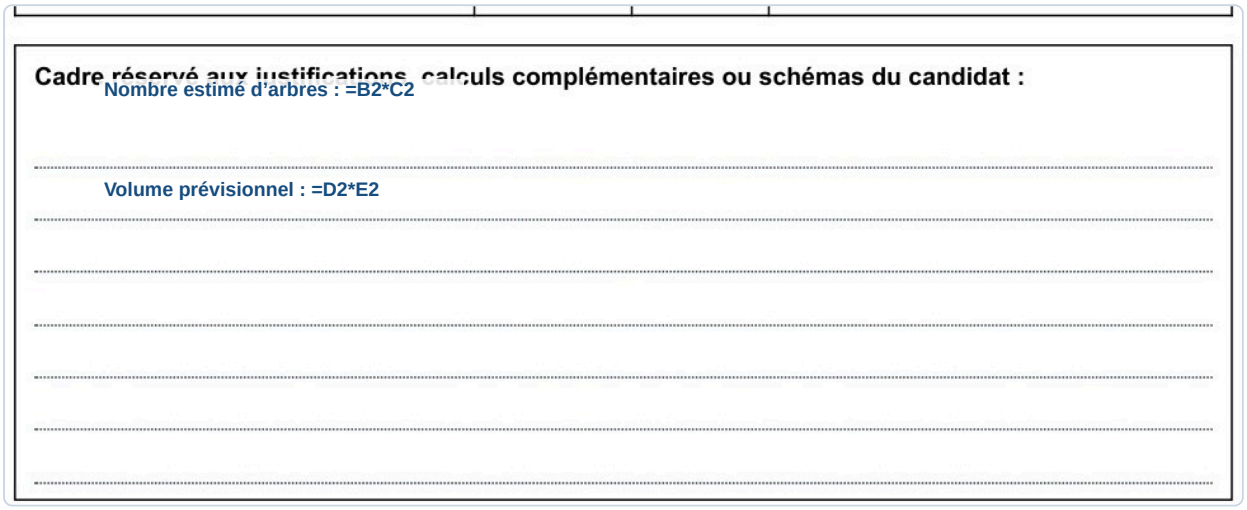
Le nombre estimé d'arbres se calcule en multipliant la surface du secteur par la densité. La formule doit donc référencer B2 et C2. Pour obtenir le volume prévisionnel, on multiplie le nombre d'arbres indiqué en D2 par le volume moyen par arbre enregistré en E2.

Formules à saisir :

- Nombre estimé d'arbres : `=B2*C2`
- Volume prévisionnel : `=D2*E2`

Les unités concordent : hectares × arbres par hectare donnent des arbres, puis arbres × mètres cubes par arbre donnent des mètres cubes.

DR 1 complété : formules du tableur



> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> `=B2*C2` pour le nombre d'arbres ; `=D2*E2` pour le volume.

Question 3.3. Complétez le DR 2 en ordonnant les étapes de production de la carte, depuis la vérification des données jusqu'à la transmission du fichier final. Ajoutez un contrôle de cohérence avant diffusion.

Reporter les rangs dans l'ordre du DR 2 et renseigner les contrôles attendus. Avant la transmission, vérifier que le secteur, le chemin et le cours d'eau sont correctement placés, que la bande de protection de 10 m est repérée et que l'échelle, les cotes et la lisibilité sont cohérentes. Retirer aussi les noms et positions individuelles non nécessaires, conformément au DT 3.

Rang	Action	Contrôle ou résultat attendu
1	Vérifier les données de départ et leurs unités	Valeurs et unités conformes aux DT 1 et DT 2
2	Importer ou ouvrir le fond cartographique autorisé	Source conservée et licence vérifiée
3	Positionner le secteur, le chemin et le cours d'eau	Éléments repérés et bande de protection de 10 m indiquée
4	Contrôler l'échelle, les cotes et la lisibilité	Cohérence des repères, des cotes et de l'échelle vérifiée
5	Enregistrer une version hors ligne et transmettre le fichier	Données personnelles non nécessaires retirées ; fichier accessible hors ligne et transmis

Conserver la mention de source et vérifier la licence avant toute diffusion externe.

DR 2 complété : rangs et contrôles

Procédure de production de la carte

Rang	Action à effectuer	Contrôle ou résultat attendu
1	Vérifier les données de départ et leurs unités	Valeurs et unités DT 1-DT 2 validées
2	Importer ou ouvrir le fond cartographique autorisé	Source citée, licence vérifiée
3	Positionner le secteur, le chemin et le cours d'eau	Secteur, chemin, cours d'eau, bande 10 m
4	Contrôler l'échelle, les cotes et la lisibilité	Échelle, cotes, lisibilité cohérentes
5	Enregistrer une version hors ligne et transmettre le fichier	Données perso retirées, hors ligne, transmis

✓ RÉPONSE À RETENIR

Vérifier les données, ouvrir le fond autorisé, placer les éléments, contrôler la cohérence et les données personnelles, puis enregistrer hors ligne et transmettre.

4. Prévention et sécurité

Le candidat applique les consignes de sécurité liées aux outils numériques sur un chantier forestier où circulent des engins. Il doit aussi prévoir l'utilisation de la carte hors réseau et empêcher la diffusion de données identifiantes concernant les salariés.

Question 4.1. Un salarié consulte la carte sur son téléphone alors qu'il se trouve dans la zone d'évolution d'un engin. Identifiez le risque principal et donnez deux mesures de prévention conformes aux consignes du DT 3.

Le risque principal est que le salarié, distrait par son téléphone, ne repère pas l'engin et soit heurté ou écrasé. Le DT 3 impose deux mesures :

- Ne pas consulter ni manipuler le téléphone en se déplaçant dans la zone d'évolution d'un engin.
- S'arrêter dans une zone sûre, hors des circulations et de la zone de travail, avant de consulter la carte.

Le briefing de sécurité et les consignes du responsable restent prioritaires sur les indications de l'appareil.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Risque de heurt ou d'écrasement. Consulter le téléphone uniquement à l'arrêt, dans une zone sûre, hors des circulations et de la zone de travail.

Question 4.2. Indiquez deux vérifications à effectuer avant le départ sur le terrain pour garantir que la carte numérique pourra être consultée en sécurité et sans réseau mobile.

Avant le départ, effectuer les contrôles de disponibilité prévus par le DT 3 :

1. Télécharger la carte et vérifier qu'elle s'ouvre et reste consultable sans réseau mobile.
2. Vérifier la charge de la batterie et s'assurer qu'une version de secours est accessible.

Sur le terrain, la consultation doit se faire à l'arrêt, dans une zone sûre, conformément aux consignes de sécurité.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Carte téléchargée et accessible hors ligne ; batterie vérifiée et version de secours accessible.

Question 4.3. Après l'intervention, un salarié souhaite publier sur un réseau social une capture de la carte comportant les noms et les positions des membres de l'équipe. Indiquez la conduite à tenir et justifiez votre réponse à l'aide du DT 3.

Ne pas publier la capture avec les noms et positions individuelles. Selon le DT 3, ces informations sont des données personnelles lorsqu'elles se rapportent à des salariés identifiables.

Leur collecte et leur diffusion doivent être limitées à ce qui est nécessaire à l'organisation du travail. Retirer les noms et positions non nécessaires avant toute diffusion ; ne publier aucune information permettant d'identifier ou de localiser un salarié sans autorisation appropriée.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Ne pas publier la carte identifiable. Supprimer les noms et positions individuelles, ou obtenir une autorisation appropriée avant toute diffusion.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette évaluation de capacité du Bac Pro Forêt, session 2026, porte le code 26-BCP-FORE-EP1. La page de garde indique 1 heure, tandis que les pieds de page indiquent 1 h 30 ; aucun coefficient autonome n'est identifié. Le sujet traite de la préparation numérique d'une récolte forestière et évalue l'analyse cartographique, les calculs d'inventaire, le tableur, la restitution et la prévention.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Surface d'un rectangle : longueur × largeur ; convertir les mètres carrés en hectares en divisant par 10 000.
- Nombre estimé d'arbres : N = S × d, avec S en hectares et d en arbres par hectare.
- Volume prévisionnel : V = N × v, avec v en mètres cubes par arbre et V en mètres cubes.
- Une échelle 1:2000 signifie que 1 unité sur le plan représente 2000 unités réelles, à unités identiques.

Points de vigilance & attentes du jury

- Utilisez la surface du secteur d'intervention, 0,75 ha, et non celle de la parcelle entière, 1,20 ha.
- Détaillez les étapes de calcul avec les unités et respectez les arrondis demandés.
- Le DT 1 annonce l'échelle 1:2000, mais sa formule imprimée divise par 200 ; signalez cette incohérence et vérifiez les mesures.
- Avant diffusion, retirez les données personnelles non nécessaires, conservez la source et vérifiez la licence ; sur le terrain, consultez l'appareil à l'arrêt dans une zone sûre.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer le volume prévisionnel à partir des données d'inventaire ?

Calculez d'abord le nombre d'arbres avec N = S × d, en utilisant la surface du secteur en hectares. Multipliez ensuite ce nombre par le volume moyen par arbre, v. Le résultat s'exprime en mètres cubes.

Q : Comment vérifier l'échelle à partir de la mesure de 6,0 cm ?

Convertissez 120 m en centimètres, soit 12 000 cm, puis divisez la distance réelle par celle mesurée sur le plan : 12 000 ÷ 6 = 2 000. L'échelle calculée est 1:2000, cohérente avec l'échelle annoncée.

Q : Quelle durée prévoir et quels documents faut-il rendre ?

Le sujet comporte une divergence de durée : la page de garde indique 1 heure et les pieds de page 1 h 30. Les documents réponses DR 1 et DR 2, placés à la fin du dossier, doivent être complétés et rendus avec la copie.

Q : Quels critères faut-il respecter pour la carte de chantier ?

La carte doit être lisible et cohérente avec les données, les cotes et l'échelle. Conservez la source et vérifiez la licence avant diffusion. Limitez les données personnelles et respectez les consignes de sécurité du chantier.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bacproforet.fr/assets/annales/bac-pro-foret/Technologies de l'information et du multimédia/2026/Bac Pro Forêt - Technologies de l'information et du multimédia - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources Bac Pro Forêt : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.